



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} juillet 2020
Français
Original : anglais

Pouvoirs du représentant suppléant des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu de la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 1^{er} juillet 2020 indiquant que M. George Ward a été nommé représentant suppléant des États-Unis au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

